



LISTE DE PIÈCES SUCCESSION

- Copie intégrale de l'acte de décès
- Livret de famille du défunt (si plusieurs livrets, les fournir tous)
- Copie du contrat de mariage de la personne décédée, de son contrat de PACS ou de son jugement de divorce
- Copie de la donation entre époux
- Testament
- Fiche d'état civil (document à télécharger sur notre site – une pour le défunt et une pour chacun des héritiers)
- RIB du conjoint survivant et de tous les héritiers
- Donations antérieures effectuées par la personne décédée (date, montant, bénéficiaire) (1)
- Biens et sommes d'argent recueillis par chacun des époux par succession ou donation ou possédés avant le mariage

Actifs bancaires

- Dernier relevés des comptes en banques françaises ou étrangères (1)
- Numéro du coffre-fort et adresse de la banque française ou étrangère (1)
- Contrats d'assurance-vie ou de capitalisation au nom de la personne décédée – document original (1)

Revenus divers

- Copie des pensions, retraites, mutuelles et bulletin de salaire (1)
- Contrats de location (la personne décédée, en tant que bailleur, percevait un loyer) et dernière quittance de loyer (1)
- Aides perçues (sociales ou autres)
- Indemnisation allouée à la personne décédée dans le cadre d'une procédure judiciaire (fournir le jugement)
- Copie de reconnaissance de dette si la personne décédée avait consenti un prêt non intégralement remboursé au décès (1)
- Coordonnées de l'employeur si le défunt était en activité

Actifs immobiliers

- Titres de propriété des maisons, appartements, locaux commerciaux, forêts et terrains possédés, même en indivision, en France ou à l'étranger (si copropriété, identité du syndic)

Véhicules

- Carte grise du ou des véhicules automobiles, motos, bateaux (1)

Sociétés

- Copie des statuts à jour des sociétés dans lesquels la personne décédée détient des parts ou actions et dernier bilan (1)
- Copie de pacte d'associé
- Attestation comptable de la position du compte courant d'associé
- Copie de l'engagement de conservation des parts ou actions de société (engagement DUTREIL)

Fonds de commerce, artisanal, libéral ou agricole

- Acte d'acquisition du fonds de commerce, artisanal, agricole ou libéral, en France ou à l'étranger, copie du bail et des contrats d'exploitation, dernier bilan

Actifs autres

- Expertise oeuvres d'art ou autres pièces précieuses (lingots d'or...)

Passif

- Facture des frais funéraires
- Dernier avis d'impôt sur le revenu
- Derniers avis de taxes d'habitation et de taxes foncières
- Dernière déclaration d'impôt sur la fortune immobilière (IFI)
- Dernières factures (eau, électricité, gaz, téléphone...)
- Contrats d'aide à domicile
- Contrats de location (le défunt était le locataire)
- Sommes dues au jour du décès (prêts non soldés...)

Prévoir le versement d'une provision de 450,00 euros à l'ordre de l'office notarial à l'effet de couvrir les frais des premières pièces demandées.

(1) S'il s'agit du décès d'une personne mariée sous le régime de la communauté, fournir également les mêmes éléments pouvant figurer au nom du conjoint survivant.